



Reprise du dialogue social dans la branche pétrole ? A la CFE-CGC, on ne pratique pas la politique de la chaise vide....

Commission Paritaire Nationale Emploi : le dialogue social a repris le 18 juin dans la branche Pétrole après 7 mois de silence et d'arrêt sur l'ensemble des sujets à traiter.

OUI et ... **NON** !

OUI car l'échange a été fructueux dans cette réunion pilotée par Christelle CHARLES-LAVAUZELLE, Directrice des Affaires Sociales de l'UFIP et à laquelle nous avons choisi de participer avec la CFDT :

1- La CFE-CGC Pétrole a pu s'exprimer à travers 2 déclarations :

- L'une sur la raison de notre présence et notre regret que l'ensemble des OS ne soit présent,
- L'autre sur notre compréhension du contexte pétrolier et plus largement du secteur énergétique, en exprimant un certain nombre de demandes pour que les 33.000 salariés et ceux qui les rejoindront choisissent leur futur d'ici 2050,

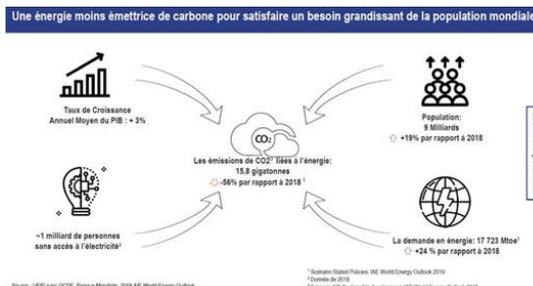
2- De plus, suite à l'intervention de Mme Stéphanie VERHAEGHE, Directrice Etudes et Prospective à l'OPCO-2I et à la présentation du panorama de l'industrie pétrolière fait par le Président Olivier GANTOIS, un grand nombre de sujets a été abordé sans tabou avec la nouvelle équipe à la tête de l'UFIP.

Nous avons senti une nouvelle dynamique : pour preuve, les adhérents de l'UFIP présents en distanciel ont pu prendre la parole.



NON car l'ensemble des Organisations Syndicales n'était pas présent et cette Commission Paritaire Nationale Emploi (CPNE) n'a donc pas pu acter

- La détermination des formations cœur de métier pour les entreprises de moins de 50 salariés afin de bénéficier des financements supplémentaires de l'OPCO-2I (21M€).
- Le soutien aux démarches prospectives et projet d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) propre à la filière pétrole ou interindustriel et définition d'une stratégie GPEC et observatoire des métiers du pétrole.
- Le soutien aux investissements des CFA du Pétrole et utilisation du dispositif de soutien à la mobilité des apprentis proposé au sein de l'OPCO-2I.
- L'utilisation d'un budget OPCO-2I pour doper l'attractivité des métiers de la branche vis à vis des jeunes.
- La définition du montant de financement des contrats Pro.



Votre syndicat CFE-CGC Pétrole acteur pour anticiper les challenges auxquels est confrontée la Branche Pétrole !

Déclarations CFE-CGC Pétrole en CPNE



SYNDICAT CFE-CGC PETROLE

Affilié à la Fédération ENERMINE & INDUSTRIES TRANSVERSES

59 - 63 rue du Rocher – 75008 PARIS

Tél. : 01 55 30 13 81 - petrole@cfecgc.fr

Déclaration introductive CFE-CGC Pétrole – CPNE du 18 juin 2020

Bonjour à tous.

Nous sommes présents aujourd'hui. Cela ne veut pas dire que nous ignorons les problèmes soulevés par une OS liés aux déplacements de nos délégations.

Nous sommes convaincus qu'il y a des enjeux supérieurs dans la réunion d'aujourd'hui qui se déroule après 7 mois sans aucune rencontre paritaire et avec une nouvelle équipe à la tête de l'UFIP.

Malheureusement, l'absence de 3 OS nous empêchera de décider ou d'acter quoique ce soit.

C'est préjudiciable au dialogue social de branche et si le dialogue social de branche a encore un sens au Pétrole, préjudiciable aussi aux 33.000 salariés du Pétrole.

La CFE-CGC Pétrole souhaite également sortir d'une posture qui opposerait systématiquement la CFE-CGC – CFDT aux 3 autres OS et qui va encore se retrouver dans la salariale. Mais nous ne pouvons pas sortir seul de ce jeu stérile et l'ensemble des acteurs doit se poser les bonnes questions. L'UFIP en particulier.

Il est de notre rôle à tous de travailler ensemble de façon constructive pour le futur de la branche et de ses salariés.

Confédération Française de l'Encadrement CGC

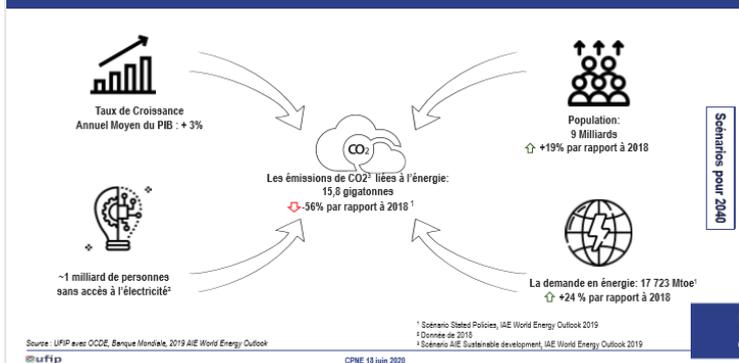
59 à 63 rue du Rocher – 75008 PARIS

☎ 01 55 30 13 71 ✉ petrole@cfecgc.fr 🐦 @CfePetrole 🗨️ [cfe-cgc-petrole.fr](https://www.cfe-cgc-petrole.fr)

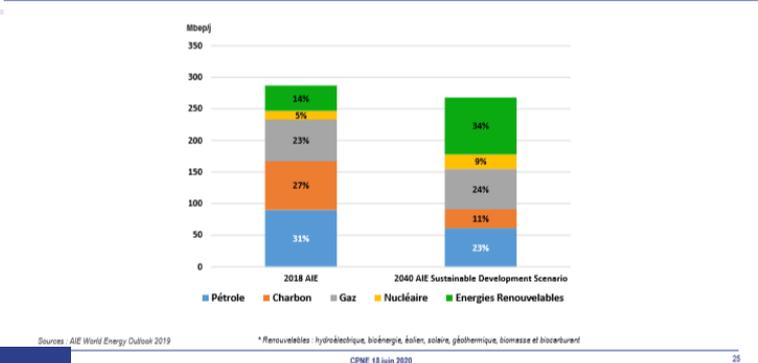
En lien avec nos interrogations sur l'évolution de nos emplois et compétences vis-à-vis de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) et la transition énergétique, l'UFIP – voir les slides ci-dessous extraits de la présentation faite en CPNE - insiste désormais davantage sur le rôle qu'elle doit nécessairement jouer sur la décarbonation et la lutte contre le changement climatique ; c'est un premier pas mais il n'est pas encore question des emplois qui seraient créés.....et de ceux moins porteurs. L'UFIP se donne aussi comme objectif d'associer l'industrie pétrolière au plan de relance post-COVID : là-encore, nous l'avons interpellé sans résultat sur une étude d'impact de la pandémie sur les emplois du Pétrole ...

Nous devons veiller à ce que ces priorités affichées se traduisent par des actions qui vont dans le sens de la protection des emplois du pétrole mais aussi à leur évolution et leur développement !

Une énergie moins émettrice de carbone pour satisfaire un besoin grandissant de la population mondiale



Un mix énergétique mondial de plus en plus diversifié où le pétrole et le gaz vont continuer à peser autour de 50 %



La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) : feuille de route pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)

- Elle repose sur :
 - ✓ l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050 (division au moins par 6 de nos émissions de GES d'ici 2050 par rapport à 1990)
 - ✓ l'ambition de réduction de l'empreinte carbone
 - ✓ des orientations par secteurs vers une économie bas carbone
 - ✓ des budgets carbone / plafonds d'émissions à ne pas dépasser par périodes de 5 ans jusqu'en 2033
 - OBJECTIFS de RÉDUCTION des ÉMISSIONS de GES PAR RAPPORT À 2015
- | | 2030 | 2050 |
|----------------------|-------|---|
| BÂTIMENTS | -49% | Décarbonation complète |
| TRANSPORTS | -28% | Décarbonation complète (à l'exception du transport aérien domestique) |
| AGRICULTURE | -19% | -46% |
| FORÊT-BOIS ET SOLS | | Maximiser les puits de carbone |
| PRODUCTION D'ÉNERGIE | -33% | Décarbonation complète |
| INDUSTRIE | -35 % | -81% |
| DÉCHETS | -35 % | -66% |
- Décret SNBC du 21 avril 2020
 © UFIP CPNE 18 juin 2020

En conclusion: priorités pour l'UFIP en 2020

- Défendre l'attractivité et la pérennité des infrastructures pétrolières (exploration-production, raffinage, logistique, distribution) et la compétitivité du raffinage face aux surcoûts (H2 vert et bleu, CCUS, ETS-4, fiscalité des énérgo-intensifs), assurer la continuité d'approvisionnement en lien avec le gouvernement et renforcer le soutien aux adhérents en matière de sûreté et sécurité y compris cyber.
- Valoriser la contribution de l'industrie pétrolière à la lutte contre le changement climatique et à la neutralité carbone via les consultations sur le Green Deal européen et les initiatives en France (stratégie bas carbone, MAC aux frontières de l'Europe, CLBC).
- Maintenir le rôle d'interlocuteur privilégié du Gouvernement, des institutions et des médias, et continuer de renforcer la représentativité de l'UFIP et l'efficacité de la branche pétrole via ses dispositions sociales.
- Veiller à l'impact de la fiscalité sur les prix de l'énergie et à la soutenabilité des charges pesant sur les produits pétroliers (CEE en particulier).
- Associer l'industrie pétrolière au plan de relance post-covid.